

ISCO

TITRE PRO BAC+2 RESPONSABLE TECHNIQUE DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

" J'ai des compétences techniques et d'encadrement... "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour faire acte de candidature, il faut :

- être titulaire d'un Baccalauréat (général ou technologique S-STI-ES), d'un BAC professionnel (filières BTP) ou d'un titre de niveau 4.
- les titulaires de DUT, BTS, DEUST, DEFA ont la possibilité d'accéder en 2e année, dans la limite des places disponibles.

Sélection des candidats : (voir au dos)

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

- 1re année : statut étudiant (à temps plein sur 33 semaines) + 2 stages d'1 mois en entreprise.
- 2e et 3e année : statut apprenti Alternance par périodes de 3 à 5 semaines entre l'ISCO et l'entreprise

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salles de cours équipées.
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.
Salles informatiques.

NATURE DU DIPLOME

Titre homologué de niveau 5 [RNCP 34997](#) enregistré à la date du 14-10-2020 .Organisme certificateur l'ISCO.

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

Bac+3 Construction et réhabilitation durable en BIM

Le titulaire du TITRE Responsable technique en bâtiment et travaux publics peut accéder à ces types d'emplois :

- Collaborateur / Collaboratrice d'architecte
- Dessinateur / Dessinatrice d'études du BTP
- Économiste de la construction
- Assistant conducteur / Assistante conductrice de travaux
- Chef de chantier du BTP
- Technicien / Technicienne des méthodes BTP
- Technicien / Technicienne études de prix BTP

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Bloc 1 Participer aux études techniques

Quelles soient liées à un bâtiment existant ou à un site, à une réglementation, une procédure administrative ou une norme, à un programme architectural ou à cahier des charges technique, l'ensemble des données et contraintes s'imposant à chacune des phases d'une conception réalisation sont collectées et identifiées. L'architecture est formalisée. Les ouvrages sont conçus, dimensionnés pour les plus simples, ils sont dessinés ou numérisés.

Bloc 2 Participer aux suivis et aux études économiques

Les ouvrages sont quantifiés, estimés en fonction des besoins de chacune des phases de conception réalisation avec les méthodes et outils appropriés. Les budgets sont établis, suivis, contrôlés, réajustés.

Bloc 3 Préparer un chantier

Les besoins matériels, humains et économiques sont définis. Les procédés techniques d'exécution, les modes opératoires et l'ordonnancement sont déterminés.

Bloc 4 Participer au pilotage, gestion et clôture chantier

Les ouvrages sont implantés. Les moyens humains et matériels, les besoins en matériaux sont gérés. Les interventions des différents corps d'état et sous-traitants sont coordonnées. Les réceptions des ouvrages ou du bâtiment sont planifiées et exécutées.

MATIERES ENSEIGNEES

- Outils graphiques et scientifiques (500 h)
- Le cadre général d'un projet de construction (220 h)
- Technologie et matériaux de construction (310 h)
- Conception et étude de bâtiment (650 h)
- Préparation, organisation et réalisation du chantier (260 h)
- Communication, management, gestion et capitalisation des informations techniques (250 h)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Modalités d'obtention de la totalité de la certification ou de blocs de compétences par évaluations continues et terminales:

- En cours de formation dans le cadre de mises en situations thématiques sur tout ou une partie de blocs de compétences évaluation individuelles ou en groupes de 3 ou 4 candidats.
- En cours de troisième année, dans le cadre d'un projet transversal de 3 semaines réalisé en groupe de 3 ou 4 candidats évaluation de l'ensemble des blocs de compétences.
- En fin de formation dans le cadre d'un projet transversal de 5 semaines réalisé en groupe de 3 ou 4 candidats évaluation de l'ensemble des blocs de compétences
- Rédaction soutenance d'un mémoire de fin d'étude comprenant un rapport d'activité en entreprise, l'étude d'un point technique et une étude de cas.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.isco-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Sélection des candidats :

- entretien de motivation.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

COUT DE LA FORMATION

Frais de scolarité pour la 1e année de formation de 3 300 € (réglables en 10 mensualités).

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation la 2e et 3e année. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Chacun des blocs de compétences peut être obtenu soit :

- par évaluations continues et terminales,
- par validation des acquis d'expérience.

La certification est validée par l'acquisition des 4 blocs de compétences.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'ISCO- Rubrique Taux et Ratios.